



17 avril 2020



Reconnaissance de l'Etat

Les dangers d'une prime au clivage

Le gouvernement a pris la décision d'octroyer une prime exceptionnelle pouvant aller jusqu'à 1000€ (Etat et Territoriale) et 1500€ (Hospitalière).

La Fédération des Services Publics renouvelle sa demande d'attribution en concertation avec les représentants du personnel de chaque structure.

Même si le dialogue social n'est pas le point fort de nos gouvernants, nous l'estimons absolument incontournable sous peine de dévoyer l'objectif de cette prime !

**L'ensemble des agents attend un geste fort,
pas une tape sur l'épaule !**

**LA FÉDÉRATION DES SERVICES PUBLICS
LA FORCE DE PROPOSITION !**

Services Publics CFE-CGC - 15/17 rue Beccaria - 75012 Paris
01.44.70.65.90 fonctionspubliques@cfecgcfp.org www.cfecgcfp.org